L'Abeille de la Nouvelle-Orléans
Bureaux : 73 rue de Chartres.
NOUVELLE-ORLEANS
JEUDI, 27 OCTOBRE 1892.

PETITES ANNONCES

A VENDRE.

A VENDRE—Pour cause de santé un restaurant des mieux achalandé. Conditions très avantageuses. Adresse L. F., à ce bureau.
26 o—t—7f

A LOUER.

A VENDRE—Au Stock Land un lot de vaches de choix, Jersey Durham et Devon; quelques unes fraîches laitières, d'autres sur le point de vêler. Quiconque désirerait quelque chose d'extra peut être pourvu par B. F. Howell, Stock Landing. 19oct—

DEMANDES.

ON demande immédiatement de bons repasseurs pour effets d'hommes. S'adresser à la teinturerie F. Ranlan, 33 Bourbon.
25 oct—7f

ON demande des couturières pour pantalons et paletots. Sternberg & Stern, 45 Decatur. 19 oct—7f

ON demande—Un garçon de théâtre pour l'Opéra français. 12 oct—

ON demande une cuisinière, ne parlant que le Français. S'adresser à la pharmacie, au coin Bolivar et Poydras. 28 sept—

ANNONCES JUDICIAIRES.

PAR LE CONSTABLE.

Henry Vorhaben vs Gottfried Betz.

PREMIÈRE COUR DE CITÉ DE LA NOUVELLE-Orléans—Nos 22,706.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable J. Paris Childress, juge de la Première Cour de Cité de la Nlle-Orléans, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à mon entrepôt, No 182 rue Lafayette entre les rues St-Charles et Carondelet, le VENDREDI, 28ème jour d'octobre 1892, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Deux comptoirs, une pendule, une glacière, un cheval à poil foncé (chestnut color) un bureau avec miroir, deux vitrines, une charrette de boulanger à deux roues, un jeu de harnais.

Saisi dans l'affaire intitulée et numérotée plus haut conformément à un inventaire enregistré en mon bureau.

Conditions—Comptant sur les lieux.
WM. BELOW,
Constable.
16 oct—18 23 28

TROISIÈME COUR DE CITÉ DE LA NOUVELLE-Orléans—Nouvelle Orléans, 18 octobre 1892—No 5,737—H. Stafford vs. Philip Hahn—En vertu d'un writ de fieri facias à moi dirigé dans la susdite affaire par l'Hon. Wm H. Seymour, juge de la Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente à l'enchère publique, au plus offrant, JEUDI, 27 octobre 1892, à midi, à mon entrepôt, coin des rues Chestnut et Peter, Cinquième District de cette ville, la propriété ci-après décrite:

Un lot de meubles de ménage accusé sur un inventaire enregistré à mon bureau.
Conditions—Comptant.
L. C. MURPHY, Constable,
3me Cour de Cité de la Nlle Orléans.
18 oct—18 23 26

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de David D. Withers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 35 392—Division D.—Attendu que J. B. Vinet, administrateur public, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'exécuteur testamentaire datif dans la succession de feu David D. Withers, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
26 oct—26 29—nov 4

Succession de Céleste Ganthier, veuve du Dr Casimir Mericq.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 37,001—Division E.—Attendu que Palmire Mericq, veuve de Frank Cronet, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feue Céleste Ganthier, veuve du Dr Casimir Mericq, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
18 oct—18 22 27

Succession de Arthur Gastinel.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 36,656—Division E.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte présenté par Mme Blanche Gastinel, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
19 oct—19 22 29

AVIS AUX CREANCIERS.

J. C. Evrich vs ses Créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 35,053—Division A.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte final présenté par F. F. Hassell, syndic des créanciers de cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
27 oct—27—nov 1 5

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—No 27,083. Division E—Peter Joeckel vs ses créanciers—Ordre de Cour—La cession des biens du pétitionnaire Peter Joeckel est par le présent acceptée par la Cour au bénéfice de ses créanciers, et il est ordonné qu'une réunion de ses créanciers soit convoquée et tenue pardevant Beuniere Rouen, notaire en cette ville, le MARDI, 29me jour de novembre 1892, à 11 heures A. M., dans le but de prendre en considération l'affaire soumise dans cette pétition; dans le but d'accepter la cession ou la remise des biens de l'insolvable; dans le but de voter sur la décharge de dettes demandée par lui; dans le but d'élire un syndic et dans le but de considérer telles autres affaires qui pourraient être amenées devant la dite réunion; il est de plus ordonné que Lamar C. Quintero, Esq., de cette ville, soit nommé avocat pour représenter les créanciers absents de l'insolvable; et il est de plus ordonné que dans l'intervalle toutes procédures contre la personne et les biens du dit insolvable soient et sont par le présent suspendues.
Nouvelle-Orléans, 25 octobre 1892.
Signé: GEO. H. THEARD, Juge.
Pour copie conforme.
JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.
27 oct—27 nov 29 nov

ETAT DE LA LOUISIANE.—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—No 37,972—Division C—Otto Adam P. Stoll vs ses créanciers—Ordre de Cour—Que la cession des biens du pétitionnaire Otto Adam Philip Stoll soit et est par le présent acceptée par la Cour au bénéfice de ses créanciers, et il est ordonné qu'une réunion de ses créanciers soit convoquée et tenue pardevant M. T. Ducros, Esq., notaire, en son bureau No 128 rue Gravier, en cette ville, le LUNDI, 28me jour de novembre 1892, à 11 heures A. M., dans le but de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire, élire un syndic et voter sur toutes autres affaires qui pourraient leur être soumises, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens du dit pétitionnaire soient suspendues et que R. H. McCaleb, Jr., Esq., avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents dans cette affaire.
Nouvelle-Orléans, 24 octobre 1892.
Signé: FRED. D. KING,
Juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, siégeant à la place de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la dite Cour, Division C, maintenant absent sur congé.
Pour copie conforme.
JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.
26 oct—47 nov 28 nov

Joaquin Sumbola vs ses créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 32,736—Division E.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte final présenté par Jules E. Livaudais et Joaquin Sumbola, syndics définitifs des créanciers de cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
21 oct—21 25 29

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—No 36,989—Division A—Louis C. Le Corgne vs ses créanciers—Ordre de Cour—Que la cession des biens du pétitionnaire Louis C. Le Corgne soit et est par le présent acceptée par la cour au bénéfice de ses créanciers et il est ordonné qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée et tenue pardevant Fred. Zengel, notaire, le LUNDI, 26me jour d'octobre 1892 à 11 heures A. M., afin de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire, nommer un syndic et voter sur toutes autres matières qui pourraient leur être soumises et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens du dit pétitionnaire soient suspendues.
Nouvelle-Orléans, 10 octobre 1892.
(Signé) GEO. H. THEARD,
Juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, siégeant à la place de l'Honorable Thos C. W. Ellis, juge de la dite Cour, Division A, maintenant absent en congé.
Pour copie conforme.
JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.
11 oct—28 nov 26

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de district pour la paroisse d'Orléans—No 37,030—Division D—Geo. W. Howard vs ses créanciers.—Ordre de Cour.—Que la cession des biens du pétitionnaire Geo. W. Howard soit et est par le présent acceptée par la cour au bénéfice de ses créanciers; et il est ordonné qu'une réunion des créanciers du dit pétitionnaire soit convoquée et tenue pardevant P. Upton, Esq., notaire public, à son bureau, dans le Morris Building, coin des rues Carondelet et Canal, en cette ville, le LUNDI 7me jour de novembre 1892 à 11 heures A. M., dans le but de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire, d'élire un syndic et de voter sur toutes autres matières qui pourraient leur être soumises, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens du dit pétitionnaire soient suspendues.
Nouvelle-Orléans, 13 octobre 1892.
FRED. D. KING,
Juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, siégeant à la place de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la dite Cour, maintenant absent sur un congé.
Pour copie conforme.
JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.
[illegible]

Tirage de la Loterie de l'Etat de la Louisiane.

POUR LE 26 OCTOBRE—CLASSE K No 254
Tirage de 4 heures P. M.

61	22	47	7	5	78	63	40	25	44	26	65	72	9

Les tirages ci-dessus, publiés dans tous les principaux journaux, se font en public et tout réellement dans les salons de la Compagnie.

En témoignage nous apposons notre signature
Ce 26 octobre 1892—4 heures P. M.
J. A. A. ROUSSEAU.
DAN. A. WILSON.
Commissaires.

Les plans de nos tirages qui[illegible] peuvent être vus en tout temps dans toutes nos [illegible]

ATTRAIT SANS PRECEDENT!

Plus d'Un Quart de Million Distribué.

L.S.L.

Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane

Incorporée par la Législature, dans un but de charité et pour aider au développement de l'enseignement public, et sa franchise a été reconnue comme faisant partie de la présente Constitution d'Etat de 1879, par un vote populaire énorme.

Devant continuer jusqu'au 1er janvier 1895.

Les grands tirages extraordinaires ont lieu semestriellement (Juin et Décembre) et les grands tirages à numéros simples ont lieu tous les autres dix mois de l'année et tous lieu en public, à l'Académie de Musique, à la Nouvelle-Orléans.

Renommée depuis vingt ans, par intégrité de ses tirages et le prompt paiement des lots, attestée ainsi qu'il suit :

Nous déclarons, par les présentes, que nous surveillons à tous les tirages mensuels et semestriels de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, et que nous dirigeons et contrôlons en personne ces tirages qui, nous en donnons l'assurance, ont lieu avec la plus grande honnêteté, la plus grande loyauté et la plus parfaite bonne foi vis-à-vis de toutes les parties. Nous autorisons la Compagnie à se servir, dans ses annonces, de ce certificat auquel nous joignons le fac-similé de nos signatures.

[signatures]

Commissaires.

Nous soussignés Banques et Banquiers paierons tous les Lots gagnés dans les Loteries de l'Etat de la Louisiane, qui seront présentés à nos comptoirs.

R. M. WALMSLEY, Prest. La. Nat. Bank
P. LANAUX, Prest. State Nat. Bank.
A. BALDWIN, Prest. N. O. Nat. Bank
CARL KOHN, Prest. Union Nat. Bank

TIRAGE MENSUEL DE $5.00

—A—

L'ACADÉMIE DE MUSIQUE.
NOUVELLE-ORLEANS,
MARDI, 8 NOVEMBRE 1892

GROS LOT: $75,000

100,000 Numéros dans l'Urne

LISTE DES LOTS

1 Lot de..	$75,000, soit		$75,000
1 Lot de..	20,000,	......	20,000
1 Lot de..	10,000,	......	10,000
1 Lot de..	5,000,	......	5,000
2 Lots de..	2,500,	......	5,000
5 Lots de..	1,000,	......	5,000
25 Lots de..	300,	......	7,500
100 Lots de..	200,	......	20,000
200 Lots de..	100,	......	20,000
300 Lots de..	60,	......	18,000
500 Lots de..	40,	......	20,000

PRIX D'APPROXIMATION.

100 Lots de $100, soit......		$10,000
100 Lots de... 60,	......	6,000
100 Lots de... $40,	......	4,000

PRIX TERMINAUX.

999 Lots de $20, soit......		$19,980
999 Lots de $20,	......	19,980
3,434 Lots se montant à.....		$265,460

PRIX DU BILLET:

Entier, $5 Deux-Cinquièmes $2; Un Cinquième, $1; Un Dixième, 50 cents; Un Vingtième, 25 cents.

Prix pour les clubs, 11 billets entiers ou leur équivalent en fractions pour $50.

TAUX SPECIAUX POUR LES AGENTS
AGENTS DEMANDÉS PARTOUT.

IMPORTANT.

ENVOYEZ L'ARGENT PAR L'EXPRESS A NOS FRAIS,
PAS MOINS DE CINQ PIASTRES,

Sur lesquelles nous paierons tous les frais et nous payons d'avance les frais d'express sur les BILLETS et les LISTES DE LOTS, envoyés à nos correspondants.

Adresse à PAUL CONRAD,
Nouvelle-Orléans, Lne.

Donnez l'adresse en plein et faites la signature lisible.

Le Congrès ayant passé des lois défendant le service de la malle à TOUTES LES Loteries, nous nous servons des Compagnies d'Express pour répondre à nos correspondants et pour envoyer les listes de lots.

Les listes officielles des lots seront envoyées sur demande à tous les agents de localité après chaque tirage en nombre voulu, par Express, sans frais aucuns.

ATTENTION.—La présente charte de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, qui fait partie de la Constitution de l'Etat, et qui, en vertu d'une décision de la Cour Suprême des Etats-Unis, constitue un contrat inviolable entre l'Etat et la Compagnie de Loterie, restera en vigueur JUSQU'EN 1895.

En achetant un billet de la LOTERIE DE L'ETAT DE LA LOUISIANE voyez que le Billet soit daté à la Nouvelle-Orléans; que le Lot tiré à son numéro soit payable à la Nouvelle-Orléans; que le Billet soit signé par PAUL CONRAD, Président; qu'il soit endossé avec les signatures des Généraux G. T. BEAUREGARD, J. A. EARLY et W. L. CABELL, ayant aussi la garantie de quatre Banques Nationales, par l'entremise de leurs Présidents, de payer n'importe quel lot présenté à leurs comptoirs.

Il y a tant de systèmes inférieurs et malhonnêtes à vendre sur le marché pour lesquels les vendeurs reçoivent d'énormes commissions, que les acheteurs doivent y faire attention, et se protéger en insistant pour avoir des BILLETS DE LA LOTERIE DE L'ETAT DE LA LOUISIANE et pas d'autres s'ils veulent la chance des lots annoncés.

Ventes pour Taxes de Ville

—SUR—

BIENS MEUBLES.

La ville de la Nouvelle-Orléans contre les débiteurs délinquants pour taxes, Paroisse d'Orléans.

En vertu de l'autorité dont je suis revêtu par la Constitution et les lois de la Louisiane, ainsi que par l'ordonnance 5124, C. S., adoptée le 26 fév ier 1891, comme il y est pourvu par la section 43 de l'acte 80 de 1888, je vendrai au lieu de la saisie, dans la paroisse d'Orléans, pendant les heures légales fixées pour les ventes judiciaires, commençant à 11 heures du matin, samedi, le 5ème jour de novembre 1892, en continuant de jour en jour jusqu'à ce que les dites ventes soient terminées, toutes propriétés sur lesquelles des taxes sont maintenant dues à la ville de la Nouvelle-Orléans, pour mettre en vigueur la perception de toutes les taxes assessées pendant l'année 1892 avec l'intérêt dû sur le montant à partir du 23e jour de juin 1892, jusqu'à complet paiement avec les dépens.

Au dit jour de la vente, je vendrai telles parties de la dite propriété qu'indiquera chaque débiteur, et dans le cas où le débiteur de taxes n'indiquera pas un montant suffisant de propriété, je procéderai sans délai à vendre la plus petite quantité de ladite propriété qu'un débiteur de taxes quelconque qu'achètera un adjudicataire pour le montant de taxes, de l'intérêt et des dépens dus par le dit débiteur de taxes. La vente se fera sans estimation, au comptant, en monnaie légale des Etats-Unis.

Bill No 567—E. C. Palmer, 89 rue Camp—4me district d'assessment, ilet 172, marchandises $40,000.
Montant du bill........................ $806 60

Bill No 611—Chepsky M. J. 9 rue St-Louis—7me district d'assessment ilet 27 marchandises, argent en possession $2,000
Montant du bill........................ $40 40

Bill No 548—Blumenthal F. G., 2 rue Carondelet—5me district d'assessment, ilet 225, marchandises $400.
Montant du bill........................ $10 16

Bill No 948—Consolidated Rice Co., 31 rue Peters—6me district d'assessment, ilet 6, marchandises $15,000.
Montant du bill........................ $303 00

Bill No 1,071—Denis Henry, 43 rue Remparts—6me district d'assessment, ilet 125, meubles, statuaire, etc, $1,500.
Montant du bill........................ $30 30

Bill No 835—Harard, Lillie, 12 rue Bourgogne—6me district d'assessment, ilet 94, meubles, $500.
Montant du bill........................ $10 10

Bill No 848—Hoffman, Mme Joséphine, 47 rue Remparts—6me district d'assessment, ilet 128, meubles, statuaire, etc., $700.
Montant du bill........................ $14 14

Bill No 916—Lonsdale & Co., 27 rue Conti—6me district d'assessment, ilet 23, marchandises, etc., $10,000.
Montant du bill........................ $202 00

Bill No 975—Manufacturer's Auction, Co., Limited, C. Derbes, Président, 45 rue Royale—6me district d'assessment, ilet 65, marchandises, etc., $1,500.
Montant du bill........................ $30 30

Bill No 135—Wilgis B. M., 129 rue Poydras—4me district d'assessment, ilet 173, marchandises, etc., $3 500.
Montant du bill........................ $70 70
C. H. SCHENCK, Trésorier.
26oct—10f

J. B. JUNQUA,

No 19 RUE ST-LOUIS,
Près Decatur,
Importateur et Marchand en Gros de
Cognacs Fine Champagne, Vins et Liqueurs,
—Spécialité de—
Vins Fins et Brandies de Californie, Rye et Bourbon Whiskies,
—Fabricant de—
Sirops de Fruits de Choix.
16 oct—3f par sem—3m

SIGNAUX D'INCENDIE.

5 Harmonie et Tchoupitoulas.
6 Washington et Chippewa.
7 Marché de la rue Neuvième.
8 Carondelet et Huitième.
9 Prytanée et Neuvième.
12 Magnolia et Washington.
13 Sixième et St-Denis.
14 Poste de la Cie de Pompe No 22
15 Poste de la Cie de Pompe No 23.
16 Poste H. et L. Co. No 1, Jackson
17 Constance et Première.
18 Magazine et St-André.
19 Ste-Marie et Tchoupitoulas.
21 St-Charles et Première.
23 Dryades et St-André.
24 Marché Keller.
25 Jackson et Coliseé.
26 Jackson et Liberté.
27 Deuxième et Dryades.
28 Jackson et Laurel.
29 Levée, Orange et Richard.
31 Henderson et Peters.
32 Poste de la Cie de Pompe No 12, Tchoupitoulas.
33 Thalie et Levée.
34 Poste de la Cie de Pompe No 1, Henston.
35 Chippewa et St-James.
36 Station de Police du 2ème Precinct
37 Race et Magazine.
38 Melpomène et Camp.
39 Richard et Annonciation.
41 Station des Ecuries, St-Charles.
42 Marché Dryades, Melpomène.
43 Franklin et Erato.
45 Camp et Calliope.
46 Poste de la Cie de Pompe No 6
47 Calliope et Front.
48 Peters et St-Joseph.
51 Constance et Erato.
52 Camp et St-Joseph.
53 Poste de la Cie de Pompe No 15 Calliope.
54 Remparts et Delord.
56 Calliope et Freret.
57 Magnolia et Erato.
58 Julia et St-Charles.
61 Terpsichore et Franklin.
63 Pied de la rue Lafayette.
64 Camp et Poydras.
65 Julia et Commerce.
71 Pied de la rue Julia, Dépôt du L. & N. R. R.
72 Canal et Levée.
73 Magazine et Girod.
74 Natchez et Tchoupitoulas.
75 Hôtel de Ville.
81 Canal et Camp.
82 Girod et Baronne.
83 Poste de la Cie de Pompe No 22 rue Perdido.
84 Carondelet et Commune.
121 Remparts et Canal.
123 Remparts et Poydras.
124 Poste de la Cie de Pompe No 14, rue Commune.
125 Workhouse, rue Girod.
126 Claiborne et Poydras.
127 Commune et Rocheblave.
128 Miro et Lafayette.
134 Poydras et Freret.
141 Bienville et Vieille-Levée.
142 St-Louis et Royale.
143 Poste de la Cie de Pompe No 7 Dauphine.
145 Bourgogne et Toulouse.
146 Poste H. & L. Co. No 4, Bassin.
151 Canal et Robertson.
152 Bienville et Johnson.
153 Derbigny et Bienville.
154 Station des cars, rue du Canal.
156 Prieur et St-Louis.
214 Vieille-Levée et St-Philippe.
215 Station de Police, Place Jackson
216 Hôpital et Dauphine.
217 Poste de la Cie de Pompe No 16 Dumaine.
231 Trémé et Esplanade.
232 Remparts et Esplanade.
234 Trémé et Ursulines.
235 Poste de la Cie de Pompe No 21 Claiborne.
236 Chemin du Bayou et Claiborne.
237 Station de Police, Prison de Paroisse.
241 Poste de la Cie de Pompe No 2 Esplanade.
242 Ste-Anne et Miro.
243 Manufacture de Stern, Français.
245 Pont du Bayou et Esplanade.
247 Chemin du Bayou et Dorgenois.
252 Marigny et North Peters.
253 Poste de la Cie de Pompe No 9, Esplanade.
312 Station de Police, Champs-Elysées
313 Bagatelle et Esplanade.
314 Bons-Enfants et St-Antoine.
315 Bons-Enfants et Champs-Elysées
316 Claiborne et St-Bernard.
317 Lapeyrouse et Miro.
412 Laharpe et White.
413 Remparts et Espagne.
414 Pobès et Urquhart.
415 Mandeville et Claiborne.
416 St-Antoine et Claiborne.
513 Presse à Coton et Levée.
514 Marché Washington.
515 Louisa et Remparts.
612 Poste de la Cie de Pompe No 24 rue Dauphine.
613 Dauphine et Indépendance.
614 Station des cars, Pologne.
615 Casernes des Etats-Unis.
[illegible]

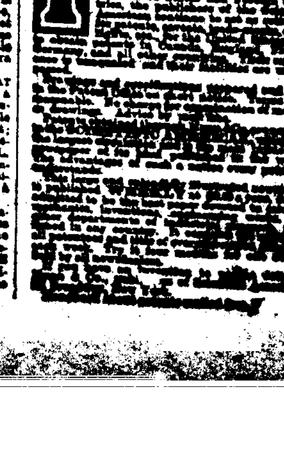

Chemins de Fer — Heures d'arrivée et de départ.

MISSISSIPPI VALLEY RAILROAD.

Arrivée.	Départ.
Memphis and Kansas City Fast Train [illegible]	Memphis and Kansas City Fast Train [illegible]
Vicksburg Ex. 9 35 pm	Vicksburg Ex. 6 30 am
Baton Rouge accommodation 10:00 am	Baton Rouge accommodation 5:40 pm

LOUISVILLE AND NASHVILLE

No 3 Fast Ex...7:45 am	No 6 Fast Mail..7:45am
No 7 Coast Acc. 9:00 am	No 4 Fast Ex...10:55 am
No 1 Lim. Ex. 4:45 pm	No 8 Coast Acc. 3:45 pm
No 5 Fast Mail 7:15 pm	No 2 Lim. Ex. 8:00 pm
Exc. dimanche..9:45 pm	Exc. dimanche..7:30 am

ILLINOIS CENTRAL.

No 1, Fast Mail 8:10 am	No 2, Fast Mail 6:00 pm
No 3, Chic. Lim. 8:00 pm	No 4, Chic. Lim. 1:30 am
No 25, Local Mail and Express......7:05 pm	No 26, Local Mail and Express......7:00 am

TEXAS AND PACIFIC.

Calif'na Ex.....7:00 pm	Calif'na Ex.....8:15 am
Ft Worth, Hot Sp'gs & St L. Ex...6:50 am	Ft Worth, Hot Sp'gs & St-Louis.....9:30 pm
Local...........10:05 am	Local...........5:30 pm

SOUTHERN PACIFIC COMPANY.

Mexico...........7:05 pm	Mexico..........8:15 am
California Ex. 10:30 pm	California Ex.....5:00 pm

QUEEN AND CRESCENT ROUTE.

No 1 Limited. 3:50 pm	No 13 Local.....8:45 am
No 5 Fast Lim. 7:50 am	No 6 Fastline..8:30 pm
	No 2 Limited....3:30 pm

EAST LOUISIANA RAIL ROAD.

Dimanche.
No 8........7:00 pm | No 10..........8:00 am
Tous les jours, le dimanche excepté.
No 7........5:00 am | No 8..........4:00 pm

NEW ORLEANS AND SOUTHERN RAILROAD.

Pte-la-Hache....9:25 am	Pte-la-Hache....7:00 am
......4:15 pm	......3:00 pm
Shell Beach......9:25 am	Shell Beach.....7:00 am
......4:15 pm	......5:00 pm

Dimanche.

Pte la-Hache....9:25 am	Pte-la-Hache...7:15 am
......7:00 pm	......4:00 pm
Shell Beach.....9:25 am	Shell Beach....5:00 am
......7:00 pm	......7:15 am
	......5:40 pm

NEW ORLEANS, FORT JACKSON AND GRAND ISLE R. R.

Tous les jours.
Alger...........9:00 am | Alger..........4:30 pm
Tous les jours excepté le dimanche.
Alger...........3:45 pm | Alger..........8:00 am
Dimanche seulement.
Alger...........7:00 pm | Alger..........8:00 am

Nouvelles Maritimes.

Nous appelons l'attention des capitaines de navires partant de la Nouvelle-Orléans sur les très utiles avis que nous leur donnons, pour être plus précis, dans le texte anglais :

SUCCURSALE DU BUREAU HYDROGRAPHIQUE DES ETATS-UNIS.

STORM SIGNALS,

Atlantic and Gulf Coasts of the United States.

The meaning of these signals should be fully understood by masters of vessels, in order that every possible advantage may be taken of a timely warning of approaching storms. The flags are 8 ft. square; pennants, 5 ft. hoist, 12 ft. fly.

These signals are displayed at eighty-two stations of the U. S. Weather Bureau, from Eastport, Maine, to Corpus Christi, Texas. Of these stations the following are supplied with the International Signal Code also, to exchange messages with and in some cases report passing vessels: Nantucket, Vineyard Haven, Woods Holl, Block Island, Cape Henry, Kitty Hawk, Hatteras, Southport, and Jupiter.

NIGHT SIGNALS.

Red light: Easterly winds. White light above a Red light: Westerly winds.

INFORMATION SIGNAL.

A red pennant hoisted alone indicates that the local observer has information regarding a storm of limited area but dangerous for vessels about to sail for certain points: this information will be furnished upon application.

[814.] Florida.—St. Johns river.—Little Marsh Island channel.—Front range light re-established.—Little Marsh Island Channel front range post light, No. 6, on the edge of the marsh at the west side of mouth of Clapboard creek, St. Johns river, Florida, has been rebuilt, and the usual "fixed red" tubular-lantern light has been re-established.
[See Notice to Mariners, No 35 (690) of 1892. (N. M. 41, 1892.)]

[Notice to Mariners, No. 39, Lighthouse Board, Washington. 1892.]

COAST SURVEY CHARTS.

No 153.

U. S. Lighthouse Board List of Lights on the Atlantic and Gulf Coasts, 1892, No. 697, page 96.

Atlantic Local Coast Pilot, Subdivision 21, page 62.

[815.] Florida.—Indian river.—Alteration in lights.—On or about September 30, 1892, the following changes will be made in the post lights in Indian river, Florida:

Coconut Island post light, No. 32, a "fixed red" tubular-lantern light, will be discontinued.

South Narrows post light, No 34, will be changed to No. 32.

Tahiti post light, No. 34, a "fixed red" tubular-lantern light, on a cluster of three piles, with a red daymark, will be established at the south end of the canal in Hobe sound, opposite Tahiti.
[N. M. 41, 1892.]

[Notice to Mariners, No. 38, Lighthouse Board, Washington, 1892.]

COAST SURVEY CHARTS.

No. 163.

U. S. Lighthouse Board List of Lights on the Atlantic and Gulf Coasts, 1892, Nos. 714 and 715, page 106.

Atlantic Local Coast Pilot, Subdivision 21, page 60.

By order of the Bureau of Navigation.
RICHARDSON CLOVER,
Lieut.-Comdr., U. S. N., Hydrographer.

Avis aux Navigateurs.

Une succursale du Bureau d'Hydrographie des Etats-Unis est établie dans une des salles de l'Association maritime de notre ville; et l'officier qui en a la direction sera heureux d'y recevoir les capitaines de navires pour leur donner, à titre gracieux, les renseignements les plus récents à l'égard des eaux navigables du monde entier.

Le Bureau est pourvu des cartes de Pilotes les plus nouvelles qu'il distribuera aux commandants de navires. Ces derniers y trouveront également une collection de tableaux préparés avec soin renfermant toutes les informations désirables relatives à la navigation sur aux côtes, de même que toutes les dernières cartes que publient le Bureau d'Hydrographie des Etats-Unis, le Bureau de surveillance des côtes et l'Amirauté anglaise.

Un globe (Time-Ball) réglé par l'observatoire naval à Washington, tombera tous les jours, le dimanche excepté, du sommet de la Bourse au Coton à midi précis, heure de Washington, (75me méridien) qui correspond à 11 heures A. M. à la Nouvelle-Orléans (90me méridien.)

W. S. HUGHES,
Lieut. de la Marine des E.-U. préposé au bureau.

New Chart of the West Indies

The United States Hydrographic Office has just issued a chart of the West Indies, including the Gulf of Mexico, the Caribbean Sea and adjacent coasts of the mainland, which will be highly appreciated by ship captains navigating those waters. The new chart embodies the results of the most recent surveys, together with the latest information from reliable sources, and has been published by the Hydrographer with the special object of furnishing, clearly and graphically, just such information as is required by navigators. This is the first chart covering both the Gulf of Mexico and the Caribbean Sea, that has been issued in a single sheet; and, while on a scale amply large enough for the ordinary purposes of navigation, is still of a convenient size for use on board ship. One of the valuable features of the publication on the face of the results of careful investigations of the Gulf Stream, in the Yucatan Channel and the Straits of Florida; and of the currents outside of the Windward Islands, and through the various passages leading into the Caribbean Sea. Still another new departure in chart-publication is the account given of the seasons, winds and weather of the West Indies, with storm diagrams, concise descriptions of barometric and other indications of approaching hurricanes and brief, plain rules for avoiding their dangers and profiting by their winds. Upon the whole, it is the most valuable chart ever published of the region covered, and redounds to the credit of the Hydrographic Office.

NAVIGATION FLUVIALE.

Départs de bateaux à vapeur.

JEUDI, 27 OCTOBRE 1892.

Lafourche—PARGOUD, à 5 P M
Donaldsonville—BELLE OF THE COAST, 12 m
Bayou Lafourche—ASSUMPTION, à 5 P M
Bayou Lafourche—G. W. SENTELL, à 5 P M
Bayou Sara—JESSE K. BELL, à 5 P M
Plaquemine—DACOTAH, à 4 P M

VENDREDI, 28 OCTOBRE 1892.

Donaldsonville—MABEL COMEAUX, à 12 m
Rio de Sauve—NEPTUNE, à 11 A M
Bayou Lafourche—LAFOURCHE, à 12 m

Départs des navires pour la Nouvelle-Orléans.

NEW-YORK.

Steamship Excelsior, Percy..........parti 19 oct
Steamship El Norte, [illegible]..........parti 22 oct
Steamship Louisiana, Gager..........parti 22 oct
[illegible]
Steamship El Dorado, Byrne..........parti 26 oct
Steamship New Orleans, [illegible]..........parti 26 oct

NORFOLK.

Steamship Mother Bedlington, Dax........parti 21 oct

HARTLEPOOL.

Steamship Quernmore..........parti 15 oct

LIVERPOOL.

Steamship Nicaraguan, Winder..........parti 17 sept
Steamship Darien, Wrake..........parti 22 sept
[illegible]

Chemins de Fer (suite) — Départs des navires

Steamship [illegible]..........parti 9 oct
Steamship [illegible]..........parti 9 oct

PAUILLAC.

Steamship Dupuy de Lome, Deshaillis..........parti 11 oct

CUXHAVEN.

Steamship Imperial Prince, Cox..........parti 26 août

PALERME.

Steamship Trinacria, Thomson..........parti 4 oct

TRIESTE.

Barque Vesuvio, Longobardo..........partie 1er juin

RIO DE JANEIRO.

Steamship Queensland, —..........parti 27 oct
Barque Bella Terminese, Nalo..........exp. 20 août

VERA CRUZ

Steamship Galicia, Sanderhoff..........parti 16 oct

LAS PALMAS

Steamship Cyril, Story..........parti 14 octobre

GENES.

Barque Laura, Gastiliano..........partie 20 juillet

LISTE DES NAVIRES DANS LE PORT.

STEAMERS.

Noms.	Destination	Mouillage
Arroyo	Havre	rue 7e
Abana	B ême	de dist, 43
Ardsen	Rotterdam	Gretna
Chancery	Havre	Gretna
Buenaventura	Liverpool	3e dist, 27
Berwick	Havre	de dist, 42
Breakwater	Belize	3e dist, 33
Bustala		de dist, 45
Ciudad de Barcelona	Barcelone	de dist, 41
Donald		rue 1re
Dora	Havre	Southport
Excelsior	New York	Alger
Endeavour		rue 3e
Frankall	Port Limon	1er dist, 15
Glenis	Bluefields	Alger
Inchdune	Hambourg	rue 6e
Inch'moor	Hambourg	rue 5e
Markomannia	Tampa	1er dist, 26
Nicaraguan	Bluefields	3e dist, 30
Nigretia	Havre	de dist, 47
Professor	Liverpool	1er dist, 23
Philos	Liverpool	3e dist, 10
River Ettrick	Havre	rue 1re
S Pienati	Tranilie	1er dist, 15
Springwell	Havre	rue 3e
Saint Oswald	Brême	de dist, 42
S Oberi	Bandarras	1er dist, 15
Toledo	Brême	Gretna

BARQUES.

Maria		rue 6e

GOELETTES.

Benj F Rich	St-Andrews	Alger
Sarah M Plummer	Pascagoula	1er dist, 27

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

J. W. Flanders versus T. B. Caonasso, Mme Margaret Caonasso et Mlle Annie Meitzler.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 25,267—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan St-Charles, au rez-de-chaussée de la rotonde de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI, 23 novembre 1892, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Tous les droits, titres et intérêts de Mademoiselle Annie Meitzler, défenderesse, à la succession de son père défunt John Meitzler, et particulièrement tous les droits, titres et intérêts de la dite défenderesse sur la propriété ci-après décrite, savoir:

Un certain lot de terre, avec les améliorations qui s'y trouvent, droits, voies y appartenant, situé dans le Faubourg Saulet, dans l'ilet borné par les rues Calliope, Hercules, maintenant Remparts, Clio et Grand, maintenant Franklin, et désigné comme le numéro trois, sur un plan portant la date du 23 juillet 1836, dont une copie exacte est annexée à un acte passé pardevant David S. McCay, ex-notaire public en cette ville, le 25 novembre 1839; le dit lot mesure vingt-huit pieds de face à la rue Calliope sur cent quatre-vingt-onze pieds, dix pouces de profondeur, entre lignes parallèles, mesure américaine.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
21 oct—21 28—nov 4 11 18 23

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété sur la rue Joséphine entre Franklin et Liberté rue à l'arrière étant la rue St-André.

Mme E. Betsch, Veuve etc., versus Mme Veuve Mary Hogan et Edward Hogan.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 26,944.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde du rez-de-chaussée de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI, 23 novembre 1892, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre désigné comme lot No 2, dans l'ilet No 253 borné par la rues Liberté (anciennement Kline), Joséphine, Franklin (anciennement Fulton) et St André (anciennement Canal Gormley) sur un plan fait par Hugh Grant, voyer, en date du 13me jour de mars 1849, le dit lot mesure 30 pieds de face sur la rue Joséphine sur une profondeur de 100 pieds entre lignes parallèles et touchant au lot No 1 qui forme l'encoignure des rues Joséphine et Liberté.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
22 oct—22 28—nov 4 11 18 23

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente importante par le shérif Civil de grandes propriétés commerciales de valeur, avantageusement situées, commandant de forts loyers.

Offrant de splendides occasions pour un placement sûr et profitable.

Une formant le coin Nord-Est des rues BARONNE ET UNION.

Et les autres portant le numéro municipal 30 rue Baronne.

Dans l'affaire de Delgado & Cie, versus Victor Meyer.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 34,972.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde du rez-de-chaussée de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI, 30 novembre 1892, à midi de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Cinq lots de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies et dépendances qui y appartiennent, situés dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Union, Baronne, Gravier et Carondelet, et désignés par les numéros 1, 2, 3, 4, 5, sur un plan dressé par T. Wilkinson, le 11me jour de mars 1837. Le lot numéro 1 forme l'encoignure des rues Union et Baronne, et mesure vingt-six pieds un pouce et quatre lignes de face à la rue Baronne, vingt-six pieds six pouces de largeur dans le fond, sur une profondeur de cent dix pieds. Les lots numéros deux, trois et quatre mesurent chacun vingt-six pieds de face à la rue Baronne, vingt-quatre pieds six pouces et six lignes de largeur dans le fond sur une profondeur de cent dix pieds.

Le lot numéro cinq mesure vingt-six pieds neuf pouces de face à la rue Union, vingt-huit pieds huit pouces et quatre lignes de largeur dans le fond, sur une profondeur de quatre-vingt-neuf pieds et six lignes sur le côté le plus près de la rue Baronne, et quatre-vingt huit pieds quatre pouces et trois quarts d'une ligne sur le côté opposé.

Aussi un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges et dépendances qui y appartiennent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Baronne, Union, Dryades, anciennement Philippa, et Perdido; lequel dit lot de terre est désigné par le numéro deux, dessiné à un acte déposé en l'étude de Théo. Guyol, notaire en cette ville, et daté du 24me jour de mars 1853; le dit lot de terre mesure vingt-sept pieds de face à la rue Baronne sur une profondeur de cent huit pieds cinq lignes sur le côté du lot numéro trois, et cent quatre pieds de profondeur sur le côté du lot numéro un et cet ilet dans le fond par une allée de quatre pieds trois pouces de largeur, ouvrant sur la rue Union et usage commun avec les dits lots et les autres lots qui font face à la dite allée; le tout du dit mesure comme sont plus ou moins au pied américain et conformément à un plan fait par John Braun, voyer, en date du 9 mars 1853, laquelle dite propriété porte le No municipal 30 rue Baronne.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
26 oct—28—nov 4 9 16 23 30

ANNONCE JUDICIAIRE.

Benjamin Palmer vs Edward C. Palmer.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 36,800—En vertu d'un writ de saisie et de vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde du rez-de-chaussée de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le LUNDI, 14 novembre 1892, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain morceau ou portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits et privilèges qui y appartiennent, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Harmonie, Prytanée, Pleasant et St-Charles, le dit morceau ou portion de terre étant à une distance de soixante-dix pieds de l'encoignure des rues Harmonie et Prytanée et mesure cinquante pieds de face à la rue Prytanée sur une profondeur de cent cinquante pieds entre lignes parallèles, étant désigné par la lettre B, sur un plan annexé à un acte passé pardevant D. I. Ricardo, ancien notaire en cette ville, le 5 février 1868, dans lequel le même propriété que le dit Palmer a acquis de Mme L. C. D. Monestgue, par acte passé pardevant W. W. Howe, notaire en cette ville, le 24 décembre 1866, enregistré au bureau des transferts, livre 92, folio 179.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
12 oct—12 19 26—nov 2 9 14

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente par le Shérif du Contenu et des Installations d'une Epicerie,

Aussi, Meubles de Maison, un Piano.

Succession de Mme Veuve H. Trautman.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 36,796—En vertu d'un writ de vente, en date du 12 octobre 1892, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, le LUNDI 31 octobre 1892, à 10 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Au local coin des rues Miro et Bienville:

Un lot d'épicerie consistant en vins, liqueurs, comptoirs, étagères et installations, etc.

Aussi, meubles de maison et un piano.

Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
20 oct—[illegible]

[illegible]

Mobilier et écuries.

PAR JAS. P. GUINAULT,
JEUDI, 27 octobre 1892, à 11 heures du matin, à l'écurie de [illegible] à l'encoignure des rues White et Dumaine—

20 magnifiques vaches laitières toutes fraîches en lait avec de jeunes veaux.

Conditions—Jusqu'à $50 comptant, et au-dessus de $50 six mois de crédit en billets endossés sur place à la satisfaction du vendeur.
26 oct—

Vente positive pour cause de changement d'affaires.

PAR JAS P. GUINAULT, Encanteur.—Vacherie de Mad. Jules Clavarie, à l'encoignure de l'avenue de l'Esplanade et de la rue Lepage, près des Fair Grounds.

Vente—SAMEDI, 29 octobre 1892, à 11 heures du matin.—

31 vaches laitières, plusieurs avec veaux et les autres sur le point de vêler, 1 taureau, 2 chevaux, 1 charrette à lait, 1 dito à provisions, harnais, bidons, baquets et tous les ustensiles de l'établissement.

La clientèle, dont la vente journalière est de 80 galls de lait, sera donnée au plus fort enchérisseur.

Conditions — Jusqu'à $50 comptant, et au-dessus de $50, six mois de crédit en billets endossés sur place à la satisfaction de la venderesse.
26 oct—

PAR JOHN H. O'CONNOR.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Mme A. B. Lallemand.

No 33,818—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division B.

PAR JNO. H. O'CONNOR, encanteur—Bureau, No 36 rue Carondelet—MERCREDI, 16 novembre 1892, à midi, à la Bourse des Encanteurs, en vertu d'un ordre de l'Hon. Fred. A. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, daté et signé dans l'affaire ci-dessus, le 7 octobre 1892, il sera vendu à l'encan:

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Poydras, Perdido, Prieur et Johnson. Le lot mesure 29 pieds 5 pouces et 1 ligne de face à la rue Prieur, sur 151 pieds 3 pouces de profondeur, entre lignes parallèles.

Conditions de la vente—Comptant. L'acquéreur déposera 10 pour cent comptant du prix d'achat au moment de la vente.

Acte de vente, aux frais de l'acquéreur, pardevant Jno. R. Legier, Esq., notaire public.
13oct—13 19 26 nov 3 9 16

PAR ALBERT PAUL.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottage sur la rue Marigny.

Succession de Mme Rodolph Müller.

PAR ALBERT PAUL, encanteur—MERCREDI 16 novembre 1892, à midi, à la Bourse St-Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles, rue St-Charles, entre Commune et Gravier, en vertu d'un ordre de l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division "B," siégeant en place de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la dite Cour, Division "D," maintenant absent en congé, en date du 10 octobre 1892, dans la succession de Mme Rodolph Müller, dossier No 36,766, il sera vendu à l'encan:

Un lot de terre avec les bâtisses qui s'y trouvent, dans l'ilet borné par les rues Marigny, Mandeville, Moridelle et Joséphine, mesurant 31' 11" 5''' de face à Marigny sur 100 pieds de profondeur. Les améliorations sont connues par le No 195 de la rue Marigny.

Conditions—Comptant. Acte aux frais de l'acquéreur, pardevant J. C. Wenck notaire. 10 pour cent seront requis au moment de la vente.
11 oct—11 23 30—nov 3 12 16

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN

ANNONCE JUDICIAIRE.

Beaux meubles de ménage. Ameublements de Mallard et autres des premières fabriques.

TRUMEAUX ET MIROIRS.

CHEVAL ET BUGGY.

SUCCESSION DE LIZZIE RIVERS.

No 36,956.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, encanteur—Bureau No 14 rue Carondelet—LUNDI, 31 octobre 1892, à 11 heures A. M., il sera vendu à l'encan en vertu d'un ordre de l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la susdite Cour Division E, en date du 18 octobre 1892, dans l'affaire ci-dessus intitulée, les effets ci-après décrits, sur les lieux 177 rue Ste-Anne, entre Remparts et St-Claude:

Beaux ameublements de salon et de chambre à coucher, ameublement de chambre à coucher en acajou venant de chez Mallard, 1 Trumeau et Miroirs, ameublement de salle à manger et meubles de cuisine, literie, couvertures, articles personnels et bijoux, cheval, buggy et harnais.

Conditions—Comptant avant l'adjudication.
20 oct—20 21 30 31

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE

—DE—

Bonnes Propriétés commerciales

—ET DE—

COTTAGES.

Magasin en bois à deux étages,

Nos 209 et 211 Sud Remparts, entre Lafayette et Girod.

—ET—

Cottage double en bois, Nos 330 et 332 rue Calliope, entre Liberté et Howard.

Aff. J. Clohesy vs. William P. Clohesy et als.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—No 36,117.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN. W. A. Kernaghan, encanteur, bureau, No 14 rue Carondelet—MERCREDI, 9 Novembre 1892, à midi, à la Bourse des Encanteurs, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement de l'Hon. Fred D. King, juge de la susdite Cour, Division E, rendu et signé le 30 juin 1892, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, savoir:

1° L'excellent emplacement commercial consistant du magasin en bois à deux étages Nos 209 et 211 rue Sud Remparts, Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par Sud Remparts, Dryades, Lafayette et Girod, ayant magasin au rez-de-chaussée et 14 chambres dans le haut et au deuxième étage. Le lot de terre mesure 31 pieds 11 pouces 3/4 de face à la rue Sud Remparts sur 95 pieds 10 pouces et 3 lignes de profondeur, entre lignes parallèles suivant un plan fait par Mondelli, architecte, le 12 mai 1837, déposé en l'étude de C. Pollock, notaire, le 24 mai 1837. C'est à un ilet au dessus du Marché Poydras et du grand commerce qui s'est lors rendant un ameublement qui paiera un bon profit.

2° Le double cottage en bois à un étage, Nos 330 et 332 rue Calliope, ayant 3 chambres, cuisine, citerne de chaque côté, dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Calliope, Clio, Liberté et Howard. Le lot de terre mesure, au pied américain, 30 pieds 7 pouces et 2 lignes de face à la rue Calliope, la même largeur dans le fond, sur 159 pieds 6 pouces et 2 1/2 lignes de profondeur. Dans une localité très peuplée assure une occupation constante et fait un excellent placement.

3° Un certain lot triangulaire, dans le premier district de cette ville dans l'ilet borné par les rues Clio, Erato Prieur et Johnson, d'après un plan de A. S. Phelps, voyer, du 5 février 1846, déposé en l'étude de R. J. Kerr, ancien notaire et mesure 19 pieds 9 pouces et 5 lignes de face à la rue Prieur, sur 100 pieds 10 pouces et 4 lignes de profondeur sur un côté et 96 pieds, 11 pouces plus ou moins de profondeur et de façade à la rue Clio et formant l'encoignure des rues Clio et Prieur.

Conditions—La moitié au plus comptant, et la balance à 1 et deux ans de crédit, par des billets garantis spécialement par hypothèque et lien de vendeur, portant huit pour cent d'intérêt par an à partir du jour de vente, jusqu'à parfait solde, 5 pour cent d'honoraires d'avocat en cas de poursuite pour forcer le paiement des billets. Les améliorations devant être tenues assurées et les polices transférées au détenteur ou détenteurs des billets et toutes les clauses usuelles de garantie. Les acquéreurs devront assumer les taxes de ville et d'Etat pour l'année 1892. En outre du prix d'adjudication, 10 pour cent comptant du prix d'adjudication seront requis des acquéreurs au moment de la vente.

Les actes de vente pardevant Theodore Cotonio, Esq., notaire, aux frais des acquéreurs.
8 oct—8 15 21 29—nov 5 9

La Santé c'est la Fortune.

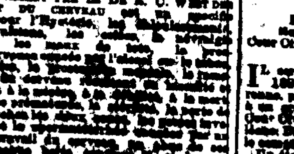

LE TRAITEMENT PAR LE Dr E. C. WEST DU SYSTÈME ET DU CERVEAU est un spécifique garanti pour l'hystérie, les étourdissements, convulsions, les maux de tête, la prostration nerveuse causée par l'alcool ou le tabac, la perte de mémoire, [illegible]

NOUS GARANTISSONS QUE SIX BOITES

Guériront tout cas. Pour chaque commande de six boîtes reçue par nous accompagnée de $5 00, nous enverrons à l'acheteur notre garantie écrite de rendre l'argent si le traitement ne produit pas de cure. [illegible]
[illegible]

SPLENDIDE ILET DANS LE TROISIÈME DISTRICT.

Succession d'Alexandre Grillé.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division E, No 36,393.

PAR SPEAR & ESCOFFIER, Placide J. Spear, encanteur, bureau No 155 rue de la Commune—MERCREDI, 30 novembre 1892, à midi, il sera vendu à l'encan, à la Bourse d'Encan St-Charles, rotonde du rez-de-chaussée de l'Hôtel St-Charles, rue St-Charles, entre Commune et Gravier, en vertu d'un ordre de l'Honorable Geo H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, daté le 26 de juillet 1892, dans la succession ci-dessus, la propriété décrite ci-après, à savoir:

Un certain ilet de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, désigné par le No 334 sur un plan dressé par J. A. D'Hemécourt, voyer, daté le 14 avril 1870, déposé au bureau d'Amédée Ducatel, ancien notaire, d'après le plan No 20, Livre de plans No 7. Borné par la rue Remparts ou Amour, l'avenue Coffin, les rues St-Claude ou Bons-Enfants et Jourdan, mesurant 301 pieds de face à la rue Remparts et à la rue St-Claude et 316 pieds 6 pouces et 3 lignes de face à l'avenue Coffin et à la rue Jourdan.

L'ilet a 26 lots de terre numérotés de 1 à 26 inclusivement; le lot No 1 forme l'encoignure de l'avenue Coffin et de la rue St-Claude, le lot No 8 forme l'encoignure des rues Jourdan et St-Claude le lot No 17 forme l'encoignure des rues Remparts et Jourdan, et le lot No 18 forme l'encoignure de la rue Remparts et de l'avenue Coffin.

Les améliorations qui sont sur les lots Nos 18, 19, 20 et 21 comprennent une résidence avec quinze chambres et galerie devant, écurie, remises, citernes, etc.

Conditions — Comptant au moment de l'adjudication. L'acquéreur remboursera au vendeur le paiement des taxes pour l'année 1892, ci-dessus du prix d'adjudication. Acte de vente pardevant J. H. Fuselle, Esq., N. P., aux frais de l'acquéreur.
26 oct—26—nov 2 9 16 23 30

Vente de propriétés améliorées de grande valeur dans le Deuxième District pour effectuer un partage.

Coin des rues Bienville et Bourgogne occupé comme épicerie.

No 145 rue Bienville, entre Bourgogne et Dauphine, une maison à un étage, façade en briques.

No 144 rue Conti, entre Remparts et Bourgogne, deux bâtisses en briques à deux étages; une bâtisse en briques à un étage, etc.

No 146 rue Conti, entre Bourgogne et Remparts, deux bâtisses à deux étages.

PAR SPEAR & ESCOFFIER, Placide J. Spear, encanteur, bureau 155 rue Commune—MERCREDI, 9 novembre 1892, à midi, il sera vendu au plus fort et dernier enchérisseur, pour ce qu'elle rapportera, à la Bourse d'Encan St-Charles, rue St-Charles, entre les rues Gravier et Commune, la propriété de valeur ci-après décrite, à savoir:

1° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, désigné par la lettre M, sur un plan d'Arthur de Armas, voyer et ingénieur civil, en date du — mars 1880, situé dans le Deuxième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Conti, Bourgogne, Remparts et Bienville, mesurant, conformément au dit plan, 24 pieds 6 pouces de face à la rue Conti sur une profondeur de 124 pieds 3 pouces et 3 lignes, entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent d'une maison en briques à deux étages, ayant deux chambres au rez-de-chaussée et deux chambres au premier étage et une autre bâtisse en briques avec trois chambres, hangar, lieux d'aisance, water works, etc., aussi une bâtisse en bois, ayant trois chambres; cette propriété porte le numéro municipal 144 rue Conti.

2° Un certain lot de terre, ensemble avec tous les bâtiments et améliorations qui s'y trouvent, désigné par la lettre G, sur le plan plus haut mentionné d'Arthur de Armas, voyer et ingénieur civil, situé dans le même ilet que la propriété qui précède plus haut et le dit terrain mesure, conformément au dit plan, 30 pieds 6 pouces de face à la rue Conti sur une profondeur de 121 pieds 2 pouces et 3 lignes entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent en une bâtisse en briques à deux étages avec deux chambres au rez-de-chaussée et deux au premier étage, et en outre bâtisse en briques ayant trois chambres, lieux d'aisance, water works et connue par le numéro municipal 146 rue Conti.

3° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, désigné par la lettre B, sur un plan de Arthur de Armas, voyer, daté du 26 décembre 1879, situé dans le second district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Bienville, Conti, Bourgogne et Dauphine, et mesurant, conformément au dit plan, 24 pieds de face à la rue Bienville, sur une profondeur de 87 pieds 1 pouce et 6 lignes, et formant le coin des rues Bienville et Bourgogne. Les améliorations consistent d'une maison en bois à un étage occupée par Gustave Roy, comme épicerie, avec quatre chambres, cuisine, hangar, water works, etc.

4° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, désigné par la lettre C, sur le dessin et plan et dessiné et mentionné de Arthur de Armas, voyer et ingénieur civil, situé dans le même ilet que la propriété précédemment décrite et y adjoignant, et mesurant, conformément au dit plan, 27 pieds 4 pouces et 7 lignes de face à la rue Bienville, sur 87 pieds 1 pouce et 6 lignes de profondeur, entre lignes parallèles. Les améliorations consistent d'une maison en bois, façade en briques, à un étage, avec quatre chambres, une cuisine en briques à deux étages, etc., connue par le numéro municipal 145 rue Bienville.

Conditions—Un tiers au plus comptant, la balance à un et deux ans de crédit, par billets portant hypothèque spéciale et privilège de vendeur avec 8 0,0 d'intérêt par an à partir du jour de vente, et autres de vente. Les acquéreurs devront payer les taxes de ville pour 1892 et assumer le paiement des taxes d'Etat de 1892 en outre du prix de leur enchères et devront faire un dépôt de 10 0,0 du montant de leur adjudication pour la vente.

Les actes de vente pardevant J. F. Meunier, notaire, aux frais des acquéreurs.
23 oct—23—nov 2 à vente

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vache, mulet, poules, bois, oies, chevaux, meubles, etc., etc.

Succession d'Alexandre Grillé

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J. SPEAR, Encanteur—Bureau: No 155 rue Commune—LUNDI, 31 octobre 1892, à 11 heures A. M., il sera vendu, au local coin Remparts et Coffin l'encan, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, daté le 19 octobre 1892, pour le compte de la dite succession:

462 chassis de jardin.
1 mulet, 1 charrette à deux roues.
1 vache, 1 charrette à [illegible]
44 poules, 5 oies.
Bois, meubles, vêtements, etc.
Conditions—Comptant à la vente.
20oct—20 26 à date

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de valeur améliorée dans le premier district.

Succession de Veuve E. P. Boutté.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, No 21,252.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J. SPEAR, encanteur.—Bureau, No 155 rue de la Commune—MERCREDI 2 novembre 1892 à midi, il sera vendu à l'enchère publique à la Bourse d'encan St-Charles, rotonde du rez-de-chaussée de l'Hôtel St-Charles, rue St-Charles entre les rues Gravier et Commune, en vertu de, et conformément à un ordre de l'Honorable Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, daté le 30 septembre 1892, contenant un ordre rendu et signé le 15 septembre 1892, dans la succession ci-dessus mentionnée la propriété ci-après, à savoir:

1° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier district de cette ville, désigné par le No 18, dans l'ilet borné par les rues Galvez, Palmyre, Miro et Gasquet, mesurant 27 pieds de face à la rue Galvez par une profondeur et façade de 112 pieds 1 pouce, formant l'encoignure des rues Galvez et Palmyre.

2° Un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, désigné par le No 19 dans le même ilet et district que la propriété décrite ci-dessus, contigu à l'autre et mesurant 27 pieds de face à la rue Galvez sur une profondeur de 112 pieds 1 pouce, entre lignes parallèles.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.

Acte de vente pardevant James Simons, N. P., aux frais des acquéreurs.
9 oct—9 16 12 19 26—nov 2

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS

ANNONCE JUDICIAIRE.

70 Actions de la Louisiana Electric Light Company.

SUCCESSION JOHN HENRY.

No 34 046—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS—Geo. G. Friedrichs, Encanteur—Bureau, No 177 rue de la Commune—MERCREDI, 2 novembre 1892, à midi, à la Bourse des Encanteurs, il sera vendu à l'encan, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. F. D. King, juge de la Cour Civile de District, Division E, pour la paroisse d'Orléans, en date du 17 octobre 1892, et rendu dans la succession ci-dessus, les valeurs ci-après décrites, à savoir:

Soixante-dix (70) actions du fonds-capital de la Louisiana Electric Light Company de la Nouvelle-Orléans, Ltd.

Conditions—Comptant avant le transfert.
19 oct—19 23 26 30 à date

PAR JULES A. A. ROUSSEAU.

ANNONCE JUDICIAIRE.

BESTIAUX PUR SANG.

Succession de Pierre Lacour.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—No [illegible]

IL sera vendu, le VENDREDI, 28 octobre 1892, à midi, à l'écurie Léonard, rue [illegible], près Gravier, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, daté 17 octobre 1892, pour le compte de la succession ci-dessus, à savoir:
[illegible]
A. ROUSSEAU,
Encanteur.

NANTISSEMENT DE CHOIX

DEUXIÈME DISTRICT.

Les Trois Bâtisses en Briques 45, 47, 49 RUE BOURBON,

Côté Sud-Ouest de Bienville.

Accessible au Grand Boulevard de la rue du Canal et du Commerce au Détail.

Rapportant un loyer de $1,800 par an.

Partage pour Division d'Intérêt dans l'Affaire de

Mme Léonide May Coons

vs

James Hon et als.

No 36,366—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E.

Mercredi, 30 Novembre.

PAR ROBINSON & UNDERWOOD—W. C. H. Robinson, Encanteur, Bureau No 3 1/2 rue Carondelet MERCREDI, 30 novembre 1892, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, en vertu et conformément à un jugement rendu le 18 octobre 1892 et signé dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée:

1° La bâtisse en briques à trois étages, No 45 rue Bourbon, entre Douane et Bienville, (l'ilet borné par la rue Dauphine) sous divisée en un magasin en bas et résidence en haut, la dernière contenant à peu près 8 chambres, louée à bail jusqu'au 30 septembre 1893 à raison de $50 par mois, le terrain mesure 20 pieds de face à la rue Bourbon sur 80 pieds de profondeur.

2° La bâtisse en briques à trois étages dans le même ilet et attenant à la propriété ci-dessus et connue comme No 47 rue Bourbon, actuellement, un magasin en bas et résidence en haut, la dernière contenant à peu près 8 chambres louée à bail jusqu'au 30 septembre 1893 à raison de $50 par mois; le terrain mesure 20 pieds de face à la rue Bourbon sur 80 pieds de profondeur.

3. La bâtisse en briques à trois étages dans le même ilet et attenant à la propriété ci-dessus et connue comme No 49 rue Bourbon, formant l'encoignure Bienville, sous-divisée en un magasin en bas et résidence en haut, la dernière contenant à peu près huit chambres, louée à bail jusqu'au 30 septembre 1893 à raison de $50 par mois; le terrain mesure 20 pieds de face à la rue Bourbon sur 80 pieds de profondeur et de face à la rue Bienville. Les propriétés sont assujetties aux dits baux. Les propriétés sont en bon état.

Conditions—Un tiers au plus comptant au gré des acquéreurs, le reste à 1 et 2 ans de crédit, par billets des acquéreurs à l'ordre de 7 0,0 d'intérêt par an à partir du jour de la vente jusqu'à parfait paiement avec hypothèque et privilège de vendeur, assurance, honoraires d'avocat et toutes les clauses usuelles de garantie. Dix pour cent comptant requis au moment de l'adjudication.

Les actes de vente aux frais des acquéreurs pardevant Omer Villeré, notaire.
26 oct—26 27 30—nov 2 9 12 16 19 20 23 à date.

ASSURANCES.

Compagnie d'assurances mutuelles DES MARCHANDS

De la Nouvelle-Orléans.

No 104 rue du Canal.

TRENTE-HUITIÈME ETAT DE SITUATION ANNUEL.

Nlle-Orléans, 15 juin 1892.

La compagnie publie l'exposé suivant, conformément à ce qu'exige sa charte:

Primes reçues pendant l'année expirée le 31 mai 1892, y compris les primes non acquises de l'année précédente:		
Sur risques d'incendie	$132 994 46	
Sur risques maritimes	2,307 36	
Sur risques de rivière	1,961 01	
Total		$137,262 82
Moins,—Primes non acquises		48,130 00
		$89,132 82
Ajouter: Compte d'intérêt	$2,685 26	
Compte de loyer	$7,386 75	$11,984 01
		$89,645 82
Pertes payées:		
Sur risques de feu	$60,636 73	
Sur risques maritimes	313 36	
Sur risques de rivière		385 36
Pertes totales		$61,297 75
Primes rendues	$4,772 72	
Réassurance		
Dépenses	2,241 55	
Taxes	18,820 00	
Remise et frais d'encaissement	9,160 31	
Compte de courtage	346 00	
	1,796 11	—27,977 40—89,735 24
		$361 56

La Compagnie possède de l'actif suivant:	
Billets recevables	$86,682 44
Billets garantis par hypothèque et collatéraux	17,772 64
Primes en cours de collection	15,272 36
Propriétés foncières	174,497 00
Argent comptant	22,273 36
Certificats à 4 p% de ville, (valeur du marché)	22,886 00
Actions des banques (valeur du marché)	6,741 00
Actions d'assurances (valeur du marché)	6,380 00
Actions de chemins de fer (valeur du marché)	9,277 00
Actions du La. Jockey Club, (valeur du marché)	3,700 00
Actions de l'Association de l'Opéra Français (valeur du marché)	1,800 00
Bons à primes valeur du marché	3,850 00
Avances sur l'habitation Olivier	6,964 31
Librairie et meubles de Bureau	3,000 00
Jugements	800 00
	$380,726 97

L'exposé ci-dessus est une copie juste, vraie et correcte des livres de la compagnie.
(Signé): PAUL CAPDEVIELLE, Président.
JULES MONTREUIL, Secrétaire.

Fait sous serment pardevant moi, en mon bureau, No 162 rue Commune, Nouvelle-Orléans, Lne, ce 15me jour de juin 1892.
JAS. FAHEY, Notaire.

DIRECTEURS.

D. A. Chaffraix,	John M. Baldwin
Aristide Hopkins,	W. H. Bredinger,
Jos. A. Shakspeare,	Sigmo Mail,
Henry C. Botcher,	Paul Capdevielle,
S. W. Smith,	J. S. Escherie,
	A. Ekpen.

16juin—1 m

BANQUES.

Etat de Situation DE LA

UNION NATIONAL BANK,

A la Nouvelle-Orléans, dans l'Etat de la Louisiane,

A la clôture des affaires, le 30 septembre 1892.

ACTIF.

Prêts et escomptes		$1,191,548 65
Surtirages, garantis et non garantis		126,213 00
Bons des Etats-Unis pour garantir la circulation		50,000 00
Actions, sécurités, etc.		310,907 32
Dû par des agents de réserve approuvés		262,286 11
Dû par d'autres banques nationales		40,668 65
Dû par des banques d'Etat et banquiers		22,902 73
Maisons de banque, meubles et installations		112,500 00
Dépenses courantes et taxes payées		14,618 41
Prime sur les bons des Etats-Unis		8,500 00
Echanges pour le Comptoir d'Echange	$11,061 46	
Billets d'autres banques	10,130 00	
Papier fractionnel courant, nickels, et cents		
Espèces	300 97	
Billets légal tender	68,101 36	
	81,348 00—	269,708 67
Fonds de rédemption avec le trésorier des Etats-Unis, 5 pour cent de circulation		2,250 00
Total		$2,472,154 38

PASSIF.

Fonds capital payé	$300,000 00
Fonds de surplus	125,000 00
Profits non divisés	30,860 32
Billets de banque nationale en circulation	45,000 00
Dividendes non payés	6,017 12
Dépôts individuels sujets à des chèques	$1,082,972 12
Certificats de demande de dépôt	
Chèques certifiés	6,492 05 / 120 05
Dû à d'autres banques nationales	64,064 59
Dû à des banques d'Etat et banquiers	
Notes et billets re-escomptés	1,095,277 02 / 58,580 30
Total	$2,472,154 38

Etat de la Louisiane, Paroisse d'Orléans, ss.

Je, A. LABATUT, Caissier de la banque ci-dessus nommée, jure solennellement que le bilan ci-dessus est vrai autant que je puisse le savoir et le croire.
A. LABATUT, Caissier.

Souscrit et assermenté pardevant moi, ce [illegible] jour d'octobre, 1892.
E. B. [illegible], Notaire.

Correct—Attesté: [illegible]

L'ABEILLE

—DE LA—

Nouvelle-Orléans

JOURNAL QUOTIDIEN,

—AVEC UNE—

EDITION HEBDOMADAIRE

PARAISSANT

—LE—

SAMEDI MATIN

—ET—

Contenant toutes les matières publiées pendant la semaine dans l'édition quotidienne.

L'EDITION HEBDOMADAIRE,

Réunissant en un seul numéro toutes les nouvelles de la semaine, compte beaucoup d'abonnés et de lecteurs en Europe.

BUREAUX ET ATELIERS

No 73 Rue de Chartres,

ENTRE CONTI ET BIENVILLE.

ABONNEMENTS :

EDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

EDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00

On s'abonne à la semaine avec les porteurs et les marchands de journaux.

L'ABEILLE,

Fondée le 1er septembre 1827, est le plus ancien journal quotidien de la Louisiane et du Sud-Ouest.

Elle est lue par toute la population franco-louisianaise et est conséquemment, au point de vue des annonces, un excellent organe de publicité.

Elle est reçue non-seul. dans toutes les paroisses créoles de la Louisiane, mais dans les Etats voisins, au Mexique, aux Antilles, en Europe, partout enfin où on lit le français et où on s'intéresse aux affaires de notre pays.

L'ABEILLE

Publie tous les jours, en outre des matières politiques, littéraires et locales :

Des Dépêches Télégraphiques complètes de tous les points des Etats-Unis et de l'Etranger;

Un Bulletin Maritime;

Liste des Navires en partance dans les ports étrangers et américains pour la Nouvelle-Orléans;

Une Liste des Navires dans le port de la Nouvelle-Orléans;

Un Bulletin Financier;

Un Bulletin Commercial;

Les heures de départ et d'arrivée des trains de chemins de fer;

Les jours de départ des bateaux à vapeur.

Bureaux et Ateliers,

[illegible] CHARTRES [illegible]

L'Abeille de la [illegible]
Bureaux : 73 [illegible]
NOUVELLE-[illegible]
JEUDI, 27 O[illegible]

VAPE[URS]

Mandeville, [illegible]

LE STEAMER [illegible]
Commençant le [illegible]
Quittera MILNEBURG [illegible] au Dépôt du chemin de [illegible]
MARDIS, à l'arrivée du [illegible]
JEUDIS
SAMEDIS (Mandeville) [illegible]
Revenant, quittera [illegible]
LUNDIS [illegible]
MERCREDIS [illegible]
VENDREDIS [illegible]
L'eau et le temps [illegible]
TOUS LES DIMANCHES [illegible]
Fret reçu tous les [illegible] de fer Louisville & Na[shville] [illegible] Girod.
W. G. COY[NE]
1er mai—

COMPAGNIE [GÉNÉRALE] TRANSAT[LANTIQUE]

Entre New-York [illegible]
Les magnifiques [illegible] pour le continent [illegible] et lumière électrique [illegible] 19 de la rivière du Nord [illegible] Street, tous les samedis [illegible]
LA TOURAINE France [illegible]
LA GASCOGNE Santelli [illegible]
LA BRETAGNE, Collier [illegible]
Prix de passage [illegible]
Vin compris dans [illegible]
Premier cabine [illegible] et au dessus, selon [illegible]
Deuxième classe [illegible]
Entrepont, $24 50, [illegible] rieur comprenant via [illegible]
Billets, aller et [illegible]
EMMANUEL [illegible]
A. MOULTON, —Ou[illegible]
19 rue du Camp.

LIGNE C[illegible]
POUR NEW YORK [illegible]
Cette ligne se compose [illegible]
KNICKERBOCKER,
LOUISIANA.
Partant mardi, 1er [illegible]
Le steamer [illegible] LOUISIANA [illegible]
Partira de son quai au [illegible]
ASSURANCE PARC[illegible]
Passage—Cabine [illegible]
Entrepont [illegible]
Cette ligne prend du [illegible] ements pour Liverpool [illegible]
Pour fret ou passage [illegible]
4 mai—1 an [illegible]

CHEMI[NS] [DE FER]

Route du Sud de la [illegible] du Texas et de [illegible]
Southern Pacific Co. [illegible] partant du dépôt à la [illegible] sade (Morgan Ferry) [illegible]
Départ de la N Orléans [illegible]
San Antonio [illegible]
Express.. 8:15 a m [illegible]
California Express, daily, 5 00 p m [illegible]
Chars-dortoirs entre New [illegible] place par l'Atlantic and [illegible] mes sleepers entre la N[illegible] Antonio and New Orleans [illegible]
Buffet Sleepers entre la N[illegible] terey et la ville de Mexico [illegible]
8:15 A. M.
Jonctions à Houston avec [illegible] fer de ce point. Billets [illegible] des chars-dortoirs à retirer [illegible] bureaux coin de St-Charles et [illegible] dère du dépôt du Ferry [illegible]
J. KRUTTS [illegible]
F. G. SCHRIEVER [illegible]
W. C. WATSON [illegible]
1er fév—1an

QUEEN & C[RESCENT]
26 HOURS [illegible]
CINCINNATI [illegible]

Ligne la plus courte de [illegible] velle-Orléans et [illegible]
Temps pour Ci[ncinnati] [illegible]
Temps pour New Y[ork] [illegible]

VESTIBULE	[illegible]
Part de la N. Orléans	[illegible]
Arrive à Meridian	[illegible]
Arrive à Akron	[illegible]
Arrive à Birmingham	[illegible]
Arrive à Attala	[illegible]
Arrive à Chattanooga	[illegible]
Arrive à Burgin	[illegible]
Arrive à Lexington	[illegible]
Arrive à Cincinnati	[illegible]

La seule ligne ayant des [illegible] Cars pour New York [illegible] arrivant à 1:30 P. M. le [illegible] trajet en moins de temps [illegible] Nlle Orléans.
D. G. EDWARDS [illegible]
Gen'l Pass. Agent,
Cincinnati, O.
2 mars—

For information and free [illegible] MUNN & CO., 361 Broadway [illegible] Oldest bureau for securing [illegible] Every patent taken out by [illegible] the public by a notice given [illegible]

Scientific [American]
Largest circulation of any [illegible] world. Splendidly illustrated [illegible] man should be without it [illegible] year; $1.50 six months. [illegible] 361 Broadway [illegible]

JOURNAUX F[RANÇAIS]

Dépositaires Gé[néraux]
L. DERMIGN[Y]
126 W. 25th Street,
Envoie par la Poste dans [illegible]
DEMANDEZ LA [illegible]
Conditions spéciales [illegible]

FEUILLE[TON]

No 96. Commencé [illegible]

LA MARCH[E] [illegible]

—DES—

QUATRE SA[ISONS]

—PAR—

M. MOR[illegible]

DEUXIÈME P[ARTIE]

LA DUCHESSE D[illegible]

IV

LE CHÈQUE [illegible]

(Suite)

Celui-ci interrogea une dame :
—Donnant, donnant. [illegible]
M. de Valréor avait à [illegible] Il bégaya une dénégation [illegible]
—Non, Ristein, par [illegible] peux vraiment pas....
—C'est très bien!
Le banquier approcha [illegible] tuyau acoustique et [illegible] telligible voix :
—Non!
Et il replaça le sifflet [illegible] d'appareil, fermant la [illegible]
Le duc de Valréor [illegible] son siège, la tête dans ses [illegible]
"Non!" Ce mot venait [illegible] ses oreilles comme un glas [illegible]
C'était le déshonneur! [illegible] plainte contre lui!....
Pouvait-il en douter, [illegible] chèque, que Ristein [illegible]